



Interactions entre agriculture et foresterie: le point de vue de la profession agricole

Michel Darbellay,
directeur CJA

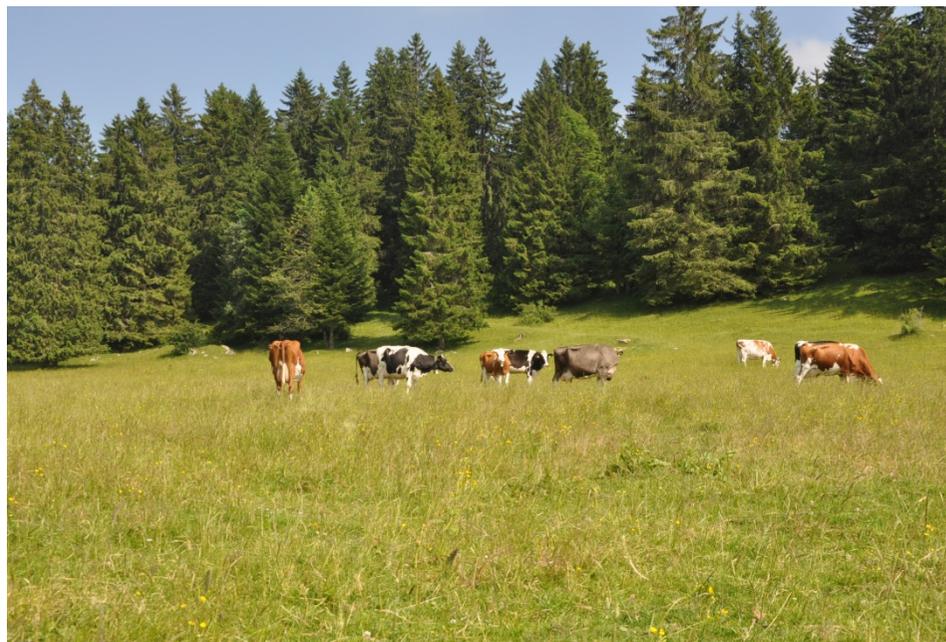


Points communs

- Forte réglementation par la Confédération et les cantons
- Agriculture et forêt couvent chacune 1/3 du territoire national
- Production de matières premières
- Rôle majeur dans l'entretien du paysage
- Rôle direct dans la qualité de vie
- Lieu de détente

En chiffres

	Agriculture	Foresterie
Emplois	160'000	6'000
Surface CH	1'481'669 ha (35,8%)	1'293'062 ha (31,3%)
Surface JU	40'867 ha (48%)	36'505 ha (43,5%)



Différences

Agriculture

- Protection douanière
- Paiements directs
- Pression de l'urbanisation et des infrastructures
- Exploitations familiales avec près de la moitié des surfaces en fermage
- Exploitation permanente, intervention constante de l'homme sur la nature
- Influence plus importante sur les ressources

Foresterie

- Statut de protection
- Surface forestière à 73% propriété de collectivités
- Exploitation cyclique pour les propriétaires privés
- Intervention périodique de l'homme sur la forêt

Pression de la forêt

- Emprise constante de la forêt sur la zone agricole
- La forêt ne peut que progresser
- Suffisamment de forêt au niveau suisse
- Aire agricole peu protégée
- Triple impact sur l'aire agricole en cas d'infrastructures (emprise, compensations écologiques, compensation de l'emprise sur la forêt)
- Aucune obligation d'entretien pour le propriétaire forestier. Souvent rien n'est entrepris par le propriétaire pour limiter l'embroussaillage
- Entretien des lisières souvent assumé par les agriculteurs. Enorme travail dans les terrains en pente.

Le pâturage boisé

- Forme traditionnelle caractéristique des Franches-Montagnes
- Nécessité absolue de maintien de ce patrimoine
- Rôle important en faveur de la biodiversité
- Base de production agricole et sylvicole
- Haute valeur environnementale et paysagère
- Espace de détente et de loisirs
- Communes exploitent le bois
- Ayants-droits y font paître leur bétail
- Concertation primordiale entre forestiers et agriculteurs

Le pâturage boisé

- Equilibre subtil à conserver
- Freiner l'emprise de la forêt
- Prise en compte insuffisante des surfaces
- Interaction entre le forestier et l'agriculteur
- Rajeunissement nécessaire à la survie du pâturage boisé
- Agriculteur maîtriser l'embroussaillage
- Plans de gestion intégrée comme outil pour les pâturages menacés
- Qualité du paysage



Avenir

- Placer les terres assolées sous la même protection que l'aire forestière
- Revoir le statut de protection de la forêt
- Limites statiques permettant d'intervenir sans limite sur les surfaces gagnées par la forêt
- Exiger des propriétaires qu'ils contiennent la forêt dans ses limites
- Promotion des lisières étagées sur l'aire forestière
- Facilitation de la construction et d'installations forestières en forêt
- Autorisation de défrichement d'ampleur limitée pour projets d'urbanisation remplissant certains critères
- Encouragement des constructions agricoles avec du bois suisse

Soutiens publics

Pourquoi l'agriculture est soutenue

- Retrait du soutien au marché par une rétribution des prestations
- Attentes diverses à l'égard de l'agriculture
- Prestations d'intérêt public
 - Sécurité de l'approvisionnement
 - Bien-être animal
 - Maintien d'un paysage ouvert
 - Qualité du paysage
 - Protection des ressources
 - Biodiversité